DÉPARTEMENT **ILLE-ET-VILAINE**
ARRONDISSEMENT **REDON**
CANTON **BAIN DE BRETAGNE**

COMMUNE SAULNIÈRES (35)

Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 035-213503212-20260408-2604-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Mercredi 8 avril 2026

NOMBRE DE CONSEILLERS	15
EN EXERCICE :	15
PRÉSENTS :	13
VOTANTS :	15
Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture	

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle de la mairie à 20 h 30, sous la présidence de **M. Ludovic BABIN-TOUBA**, Maire.
Date de convocation : 3 avril 2026.
Étaient présents : MM. BABIN-TOUBA Ludovic, JOURDAN Anne-Sophie, VALOIS Dominique, CONAND Cathel, LE MOIGNO Vincent, LACIRE Ludovic, ROUX Guillaume, CID Jacqueline, MORAT Jules (arrivé pour la délibération 2026022), KERBOAS Chloé, LE GUEHENNEC Laurent, ANTIN Séverine, DENIEL Franck.
Absent(s) excusé(s) : MM. AYOUB Leïla (pouvoir à Mme KERBOAS Chloé), RATTO Ceyliane (pouvoir à Mme CONAND Cathel).
Absent(s):
Secrétaire de séance : Mme CONAND Cathel est désignée secrétaire de séance. Elle est assistée par M. GANDON Adrien, le secrétaire général de la mairie.

Décisions du maire au titre des délégations du Conseil Municipal (article L2122-22 du CGCT)

Décision 260401 : Dans le cadre de ses délégations permanentes ou spécifiques de signature, M. le Maire a passé les commandes suivantes :
- Des reliures pour nos registres auprès de SPRINT pour un montant de 314. 40 € TTC ;
- Des travaux de couverture pour l'église auprès de MOQUET – PELTIER pour un montant de 1 496. 40 €
- La fourniture et la pose d'un poteau incendie rue de l'étang auprès d'AQUALIA pour un montant de 4 879. 50 € TTC.
- L'hébergement en ligne de notre suite progicielle d'administration auprès de COSOLUCE pour un montant de 840 € HT.

Décision 260402 :
- M. le Maire a transféré une concession perpétuelle dans le cimetière à la suite d'une donation.

Décision 260403 :
- M. le Maire n'a pas exercé le droit de préemption sur un terrain à l'Afféagement non bâti cadastré ZH 366 d'une superficie de 1002 m2 et d'un montant de 99 000 €.

Ont signés au registre des délibérations le maire, le secrétaire de séance et les membres présents

Le Maire,

M. Ludovic BABIN-TOUBA .

MAIRIE de SAULNIÈRES
ILLE ET VILAINE